

BULLETIN D'INSCRIPTION D'UNE COURSE PEDESTRE AU CALENDRIER DEPARTEMENTAL CDCHS 2010

à renvoyer **avant le 12 septembre 2009** dernier délai à :
Commission départementale des courses hors-stade de l'Aveyron C/O Michel Mazars 1 bis rue St Martin 12000 Rodez

DOCUMENT A COMPLETER PAR L'ORGANISATEUR

Rappel : Les épreuves non déclarées dans ce délai auprès de la CDCHS ne pourront être inscrites au calendrier CDCHS 2010 (publication prévue le 01/10/2009)

1 – Désignation de l'organisateur :

Association :
Nom, prénom et adresse du responsable :
Adresse complète :
Dénomination de la course :

2 – Bilan de l'épreuve organisée en 2009 (si elle n'a pas encore eu lieu, données relatives à 2008) :

Année de l'épreuve	N° ordre de si plusieurs épreuves le même jour	Kilométrage de l'épreuve	Nombre total de participants	Variation par rapport à N-1 (en nombre)
2009	1 -			
	2 -			
	3 -			
Cumul pour l'ensemble des courses de N -1				

Vos commentaires éventuels (participation, difficultés rencontrées, souhaits...) :
.....
.....

3 – Descriptif complet de l'épreuve pour laquelle l'inscription au calendrier CDCHS 2010 est demandée :

Compléter le tableau ci-après avec le plus grand soin, concernant les informations relatives à l'épreuve (3 lignes au maximum). Attention, **le calendrier 2010 sera élaboré à partir de ces seules données. Toute modification ultérieure devra se faire par écrit au siège de la CDCHS 12 et au plus tard le 01/10/2009**, date limite de transmission du calendrier à la FFA et aux autorités administratives (préfecture, sous-préfectures, DDJS12...). Le calendrier définitif 2010 sera également transmis courant octobre 2009 à la presse sportive spécialisée (VO2, Le Bipède, Jogging International...) et mis en ligne sur le site www.cdchs12.org courant novembre.

Date (jour – mois)	Intitulé exact de l'épreuve	Localisation (commune)	Distance exacte	Heure départ	Coordonnées de l'organisateur à mentionner : - nom, prénom & adresse - tél. & fax <u>ou</u> tél. & portable (2 n° maxi) - adresse web ou, à défaut, e-mail
.....
.....
.....
.....

Nota : Si plusieurs courses sont organisées à des dates différentes par le même organisateur, remplir obligatoirement **une fiche par course**.

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble des obligations qui leur incombent, notamment au regard du règlement technique FFA en vigueur en exigeant la présentation d'une licence FFA ou assimilé, en cours de validité, ou à défaut pour les licenciés d'autres fédérations ou les non licenciés, d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

4 – Challenges 2010 (sous réserve d'une éventuelle reconduction selon des formes restant à préciser)

Je demande l'inscription de mon épreuve aux challenges 2010. Préciser le type/distance :

La présente demande constitue une simple demande de participation dans l'hypothèse où seraient organisés de nouveaux challenges pour 2010. Son éventuelle organisation, ses modalités et conditions de participation seront arrêtées par le bureau de la CDCHS qui se réunira courant octobre 2009. Celui-ci se fera exclusivement sur des critères objectifs, à savoir : la qualité de l'organisation, le type et caractéristique de l'épreuve, la distance, la fréquentation, la cohérence de la date par rapport aux autres épreuves, la publication rapide du classement complet et plus généralement le respect des règles édictées...

5 – Adhésion à la CDCHS

L'association organisatrice déclare adhérer à la Commission départementale des courses hors-stade de l'Aveyron (CDCHS 12) pour l'année 2010 et verse la **cotisation annuelle fixée à 16 €** (bulletin d'adhésion à joindre obligatoirement). Aucune inscription au calendrier 2010 ne sera acceptée sans règlement préalable de cette cotisation.

Fait à, le

Nom, prénom, qualité :

Signature :